

Réf : DCM202476

| Nombre de membres afférents au conseil municipal : 29 | | |
|--|----------|--|
| En Exercice | Présents | Qui ont pris part à la délibération |
| 29 | 19 | 28 |

Date de la convocation : 04/07/2024

Notifiée aux élus le : 04/07/2024

Date de l'affichage : 04/07/2024

SÉANCE MERCREDI 10 JUILLET 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le DIX JUILLET à 17H30, le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué le 04 juillet 2024 (affichage du même jour), s'est réuni au nombre prescrit, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre MAUMÉJEAN, Maire d'Aigues-Mortes.

PRÉSENT-E-S : Pierre MAUMÉJEAN, Gilles TRULLET, Patricia VAN DER LINDE, Jean-Claude CAMPOS, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Christian LAPISARDI, Andrée DAMOUR, Michèle PALLARÈS, Alain BAILLIEU, Christian GROUL, Yves GRAS, Jean-Claude BASCHIOU, Régis VIANET, Maguelone CHAREYRE, Nathalie LALLOUETTE, Joachim RAMS, Carine VANDERBISTE, Stéphane PIGNAN.

OBJET : DÉNOMINATION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE "JEAN-MARC DAMOUR"

ABSENT-E-S AYANT DONNÉ PROCURATION :

Marielle NEPOTY à Michèle PALLARÈS
Arnaud FOUREL à Patricia VAN DER LINDE
Josiane ROSIER-DUFOND à Gilles TRULLET
Michel AUSSANNAIRE à Pierre MAUMÉJEAN
Janine LHUILLIER à Yves GRAS
Christine DUCHANGE à Andrée DAMOUR
Stéphanie PIERRON à Véronique BONVICINI
Cédric BONATO à Joachim RAMS
Olivier BERTRAND à Carine VANDERBISTE.

ABSENTS NON-REPRESENTÉS : Maryline POUGENC.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Maguelone CHAREYRE.

Rapporteur : Pierre MAUMÉJEAN, Maire

Il est rappelé au conseil municipal que l'École de Musique, fondée en 1987 par M. Jean-Marc DAMOUR sous le statut associatif, a connu un développement remarquable grâce à l'investissement et à l'implication de son fondateur, passant de 60 élèves jusqu'à atteindre 120 élèves, témoignant ainsi de son succès et de son impact local. Depuis sa création, l'école de musique a ainsi prospéré et poursuivi son rayonnement à l'échelle communale. Grâce au dévouement de son fondateur, l'école a pu développer un programme musical riche et varié en assurant un accès à l'enseignement musical pour l'ensemble de la population. Son approche pédagogique bienveillante et son investissement personnel ont marqué indéniablement l'histoire de l'école de musique.

M. Jean-Marc DAMOUR, figure locale emblématique, est ainsi connu et reconnu pour son engagement inlassable en faveur de l'accès à la musique et des valeurs qu'elle véhicule. Il est donc tout naturel que la nouvelle dénomination de l'École de Musique Municipale rende hommage à son fondateur en intégrant le nom de Jean-Marc DAMOUR. Cette initiative vise à reconnaître officiellement l'empreinte indélébile qu'il a laissée à l'école et plus largement à la commune.

En renommant l'école "École de Musique Municipale Jean-Marc DAMOUR", nous témoignons notre gratitude et notre profond respect pour toutes ses années de service dévoué. Cette nouvelle dénomination a vocation à rendre hommage et à pérenniser l'héritage de M. Jean-Marc DAMOUR et à perpétuer les valeurs qu'il a incarnées tout au long de sa carrière.